NÉE N° 1095 PARAIT LE SAMEDI 6 JANVIER 1906

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos souscripteurs dont l'abonnement se termine en décembre sont priés de le renouveler.

Aux retardataires il sera présenté une quittance par la poste

Palmes Académiques

Les nombreux candidats à la promotion violette connaissent-ils au moins l'histoire de cette institution ? Peu sans doute. Apprenons-leur donc que les palmes académiques sont presque centenaires, puisque c'est en 1808, le 17 mars, que parut le décret qui leur donnait naissance.

Ce décret qui fondait l'Université de France, prévoyait trois catégories de titres honorifiques pour les membres du corps enseignant, d'abord les « titulaires » ; ensuite les « officiers de l'Université », enfin, les officiers des Académies ». Ces trois titres, attachés soit à la fonction, soit à la personne, étaient réservés exclusivement à l'Université. Il en fut ainsi pendant longtemps. Et ni le décret de 1844, ni l'ordonnance de 1846 ne dérogèrent à ce principe. Une seule modification : il n'était plus question des « titulaires ». Le décret de 1850 allait bientôt supprimer aussi les «officiers de l'Université » et leur substituer les officiers de l'Instruction Publique.

Quelques années après, en 1866, c'est à l'insigne lui-même que s'attaquait la réforme. Jusqu'alors cet insigne avait été pour les officiers d'Académie, la double palme brodée en soie bleue et blanche et portée sur la partie gauche de la poitrine, pour les officiers de l'Instruction Publique la double palme brodée en argent et portée de la même façon. A partir de 1866, le port des palmes est autorisé sur l'habit de ville, — ruban ou rosette violette, et elles prennent la forme d'une décoration véritable, en métal argenté pour les officiers d'Académie, en métal doré pour les officiers de l'Instruction Publique.

C'est également en 1866 que les palmes, décoration purement universitaire jusqu'alors, s'étendent aux « savants littéraires et personnes ayant bien mérité de l'Instruction Publique ». Vingt ans après, en 1885, un nouveau décret limitait le nombre annuel des décorations à décerner : dès ce moment, en effet, les candidatures se multipliaient de telle sorte que les bureaux de l'Instruction Publique se voyait débordés.

Cela ne suffit pas cependant. Et le 4 août 1898, le ministre, dans un rapport au président de la République, montrait la progression ininterrompue dont il est menacé. « On ne devait, écrivait-il, nommer chaque année que 1200 officiers d'Académie. Or, en 1888 on en nommait déjà 1.765, et, en 1897, on en a nommé 1.897. Pour arrêter ce développement, augmentons le nombre de palmes réglementaires ; mais tenons-nous à ce réglement ». C'est ce qui fait et aujourd'hui le ministre dispose annuellement d'un peu plus de 2.000 palmes.

Ce n'est guère, si l'on songe que le nombre des candidats dépasse 25.000 !

NOUVELLE

Un bon Farceur

Encore une mystification ! Lemice-Terrieux est pourtant mort, mais il parait qu'il a laissé des successeurs. Vous avez vu, ces jours-ci un fumiste s'est porté candidat à l'Institut en signant du nom d'un de nos peintres connus. Ce fumiste nous remet en mémoire le nom de Henry Monnier, qui avait, lui aussi, un goût passionné pour la mystification. Souvent il lui arrivait de faire des plaisanteries dont il ne parlait à personne, mais qui finissaient toujours par se savoir.

Lorsque le comte Pillet-Will était gouverneur de la Banque de France, il possédait un palais rue Moncey. En été, à la petite porte de ce palais, se tenait un suisse.

Toutes les semaines, Monnier, en allant voir Cham, passait rue Moncey et disait au suisse d'un air dégagé :

— Pillet va bien ?

Le suisse se levait, considérait cet homme qui parlait de son maître avec tant de familiarité, et se confondait en salutations :

— Monsieur veut-il me dire son nom pour que je dise à M. le comte que monsieur s'est informé de ses nouvelles ?

— Merci, c'est inutile.

Un jour — autre plaisanterie, — Henry Monnier se présenta chez un concierge et lui demanda :

— M. Henry Monnier est-il ici ?

— Non, monsieur, répondit le portier d'un ton rogue, il ne demeure pas ici.

— Si fait, il y est, répliqua l'imperturbable farceur, car c'est moi qui suis Henry Monnier...

Là-dessus, il partit en riant à gorge déployée.

Le lendemain, il revint, grimé et méconnaissable :

— M. Henry Monnier ?

— Il n'est pas ici.

— Si fait, etc.

La scène se renouvelle comme la première fois.

Un autre jour, enfin grimé d'une autre façon, il revient à la même porte.

— Si vous revenez, lui déclare alors le concierge exaspéré, je vous recevrai à coups de bâton.

Henry Monnier s'en retourna chez lui et écrivit à un de ses amis :

« Cher ami, j'ai changé de logement ; je demeure maintenant telle rue, tel numéro (la rue et le numéro du portier mystifié). Venez ce soir fêter mon installation ; nous ferons un souper d'amis. »

Le soir, l'ami se présenta chez le portier de la nouvelle maison :

— M. Henry Monnier ?

— Ah ! vous voilà encore ! Attendez !...

Et l'infortuné ami reçut pour toute réponse une volée de bois vert.

Et, pendant ce temps, le terrible mystificateur éprouvait chez lui, une joie indicible à la pensée qu'il « en avait fait une bien bonne ».

Pourquoi ? Lui seul le savait...

X. X.

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 11

JOURNAL d'une AMOUREUSE

PAR

Louis MAURECY

— Taisez-vous, Monsieur, et laissez-moi sortir sans plus tarder. Votre rôle est abject. Vous deviez savoir qu'une jeune fille, présentée par sa mère, refuserait le marché honteux que vous offrez.

— Comme vous vous emballez la belle enfant ! On voit que vous ignorez la vie de Paris ; vous avez la candeur de la province. Vous ne serez pas si fière, quand..,

Je l'interrompit violemment.

— Laissez-moi partir, Monsieur. Je vous l'ordonne.

— Ne craignez rien. Je ne pratique pas le viol ; et cependant je pourrais plaider les circonstances atténuantes ; vous êtes si jolie !

Il m'ouvrit la porte en murmurant :

— Vous verrez ; vous réfléchirez.

Alors, j'ai retouvé tout mon dégoût, toute ma fierté d'antan, pour répéter le mot de ma devise :

— Jamais ! ! !

Je sorti tellement bouleversée qu'à peine sur le boulevard, des larmes jaillirent de mes yeux.

Je m'éloignai rapidement, sans prendre garde que quelqu'un me suivait ; mais bientôt il me rejoignit et se mit à marcher à mes côtés.

— Quel chagrin ! ma belle enfant. Ne peut-on le consoler ?

Et comme je ne répondais point :

— Voyons, petite, je ne demande qu'à sécher ces larmes. Venez dîner avec moi, nous causerons. J'ai deux remèdes immanquables contre le chagrin : l'amour et l'argent.

Je me détournai, indignée.

— Je vous prie de me quitter. Monsieur, Mon deuil ne vous apprend-il pas la cause de mes larmes ? Vous devriez savoir respecter une semblable douleur.

Un instant, il demeura interdit, puis il ôta respectueusement son chapeau et dit, la voix humble :

— Je vous demande pardon, Madame. Vous m'aviez paru si séduisante, malgré votre chagrin, que je n'avais point pris garde à vos vètements noirs. Excusez-moi.

Il s'est éloigné.

Je suis rentrée triste et découragée,

Paris, cité d'amour, ne serais-tu que la cité du Vice ?

31 décembre,

Il fait sombre ; le ciel menaçant parait vouloir enterrer la terre eu une mortelle étreinte ; les nuages flottent si bas que leurs grosses masses floconneuses semblent être prêtes à venir balayer les rues et en chasser les habitants... Comme je me sens seule ! Le soleil est un amant pour les âmes solitaires ; sous la caresse de ses chauds rayons les âmes et comme les fleurs s'épanouissent, mais quand il a disparu dans les brumes glacées de l'hiver, nous désirons d'autres caresses.

Année qui va finir, adieu sans regret. Tu m'a, frappée dans ma plus chère affection, tu as fait le vide dans ma vie, tu m'as arrachée au sol natal pour me trasporter dans ce Paris où je suis une étrangère, où pour vivre je serais obligée de me transformer, comme dans un sol étranger la fleur perd de son éclat, de son parfum... Année néfaste, année de deuil et de malheur, adieu !... Que mon père repose calme dans le suaire que tu lui as tissé C'est en pensant à lui, seul, que je me souviendrai de toi !

2 janvier.

Grâce à l'amabilité de Mme Vermont et des amis précieux qui restent fidèles à mon malheur, le premier jour de l'année nouvelle n'a pas eu pour moi la poignante tristesse que je prévoyais.

Avec Thérèse et son frère, ma mère moi nous avons dîné chez Mme Vermont. Malgré notre deuil, il y avait un étranger ; un vieux noble, vague cousin de la maîtresse de maison qui riche et célibataire proméne par le monde sa fortune et son ennui. La soixantaine proche lui fait sentir le vide de sa vie. Forcé de rentrer plus tôt. craignant la fraicheur des soirées et des nuits; il trouve le logis désert. Les tapis épais, les riches tentures, les bibelots luxueux qui capitonnnent et emplissent son hôtel ne comblent pas la solitude que son égoïsme y a fait régner. Et ce presque vieillard commencent à rêver de foyer, de famille.

(à suivre)

© VILLE DE SISTERON

EPHEMERIDES BAS ALPINES

Desmichels *(Louis-Alexis)*

Lorsque l'armée d'Italie se retira sur la ligne du *Minçio,* le 31me et son colonel furent cités à l'ordre du jour, à la suite du combat de *Villafranca*, et quatre jours après, le 8 février 1814, il reçut le même honneur pour sa belle conduite à la bataille du *Mincio*. dans laquelle son régiment fit plus de 2.000 prisonniers.

Le grade de général de brigade fut demandé par le prince Eugène en faveur du colonel Desmichels, et cette fois encore de grands évènements empêchèrent l'accomplissement d'une si juste récompense.

Après le traité de Paris, l'armée d'Italie, sous les ordres du comte Grenier, rentra en France, et on peut dire, à la gloire du 31me que la désertion qui désorganisa à cette époque quelques corps de l'armée française, ne pénétra pas dans ce régiment, par suite de la confiance et de l'affection que portaient les chasseurs au colonel Desmichels. Cependant le 31e ayant été amalgamé avec le 14e, cet officier moins ancien de quelques jours que le colonel de ce dernier régiment, fut mis en demi-solde.

Le 23 mars 1815, l'Empereur le rappela à l'activité en lui donnant le commandement du 4e des chasseurs. Ce régiment, faisant partie de l'avant-garde du corps d'armée du général Vandamme, fit mettre bas les armes, devant Charleroi, à un bataillon prussien qui défendait les approches du faubourg de cette ville A la bataille du *Mont Saint-Jean*, il se montra de la manière la plus brillante, et le général Domon, sous les ordres duquel il était placé, en témoigna à plusieurs reprises sa satisfaction au colonel Desmichels. Ce régiment quitta le dernier, le malheureux champ de bataille de Waterloo, et ne cessa pendant la déroute, de se faire remarquer par sa discipline et sa bonne tenue,

Après la seconde restauration, le colonel Desmichels fut de nouveau mis à la demi-solde, et ce ne fut qu'en 1821 qu'il obtint le commandement des chasseurs des Ardennes. Ce régiment, sous les ordres de cet habile chef, devint bientôt un des plus beaux de l'armée. Désigné en 1823. pour faire partie du corps d'armée du maréchal de Lauriston, il partit de Valenciennes avec un grand enthousiasme ; à son arrivée à Bayonne, le colonel reçut sa nomination de maréchal de camp. Cependant le désir qu'il avait de faire campagne était tel, qu'au lieu de rentrer dans ses foyers, il se rendit au quartier général du maréchal, dans l'espérance d'obtenir un commandement.

à suivre.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE
—o—
SISTERON

Jour de l'An. — Débarrassé des réceptions officielles, le premier Janvier devient un jour banal comme les autres, sauf pour les enfants qui, ce jour-là, s'aperçoivent qu'il y a quelque chose de changé. Cette année, nous avons eu la neige comme étrennes, mais cette intrus a été bien vite chassée par le soleil. En général la journée a été maussade et triste.... comme un jour de pluie. Les professionnels du noctambulisme se sont rattrapés lorsque la nuit est venue les couvrir de son ombre discrète et de nombreux gueuletons ont eu lieu un peu partout. Non, vraie ! nous regrettons les visites officielles, a cause de l'exhibition des tubes dont la forme et la variété égayait la vue et mettaient de la bonne humeur pour le restant du mois.

Notre Sous-Préfet. — Dans le mouvement administratif qui vient de paraître, est compris M. Schneider, Sous-Préfet de notre arrondissement, nommé à Redon (Ile-et-Vilaine). Nous félicitons de cet avancement ce fonctionnaire qui, avait su s'attirer les sympathies des républicains.

Son successeur à Sisteron, est M. Bertin qui fut attaché au ministre de l'Intérieur, il est originaire d'Alger et son père est président de la Chambre de commerce de Philippeville. Il nous arrive sous les plus favorables auspices et nous lui souhaitons la bienvenue.

Legs Donnet. — Voici le texte du décret rendu au sujet de ce legs.

Le Président de la République sur le rapport, etc., etc., vu la loi, etc., le Conseil d'Etat, entendu.

Décrète :

ARTICLE 1.

La Commission Administrative du bureau de bienfaisance de Sisteron (B-A) est autorisée à accepter, sous bénéfice d'inventaire, aux clauses et conditions énoncées, mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes en ce qui concerne les valeurs mobilières les sommes d'argent et les revenus produits par les dites valeurs et sommes depuis le décès du testateur, le legs universel fait à cet établissement par M. Emile Melchior Donnet, suivant son testament olographe du 5 mai 1896.

Les immeubles dépendant de la succession seront aliénés dans les formes prescrites par la loi. Ceux qui sont grevés d'usufruit le seront à l'extinction de cet usufruit.

Les sommes provenant ou à prévenir de la succession, libres de toute charge, seront placés en rente 3 o/o sur l'Etat Français.

ARTICLE 2.

La Commission administrative de l'hospice de Sisteron (B-A) est autorisée : 1e à accepter aux clauses et conditions énoncées, le legs fait à cet établissement par M. Emile-Melchior Donnet, suivant son testament olographe du 5 mai 1896 et consistant en divers immeubles et les meubles les garnissant, à charge notamment de fonder deux lits pour les indigents de la commune de Sigoyer.

2e Aliéner les immeubles aux enchères publiques en un ou plusieurs lots, sur une mise à prix égale à l'estimation qui pourra être abaissée par arrêté du Préfet.

Le produit des sommes à provenir de ces libéralités sera placé en rente 3 o/o sur l'Etat avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages, dont le dixième sera capitalisé pour être placé de la même manière.

ARTICLE 3.

Le représentant délégué de la Commission administrative du bureau d'assistance de la commune de Sigoyer (B-A) est autorisée à accepter le bénéfice résultant pour les pauvres de cette commune, des legs faits aux hospices de Sisteron par M. Emile-Melchior Donnet. suivant son testament olographe du 5 mai 1896 pour fonder deux lits en faveur des indigents de la dite commune.

Copie certifiée de la disposition testamentaire de l'article 2 du présent décret qui en autorise l'exécution et du présent article sera délivrée au maire de la commune de Sigoyer par le préfet des Basses-Alpes.

ARTICLE 4.

La Commission administrative du bureau de bienfaisance de Marseille (B-d-R) est autorisée à accepter le legs d'une somme de cinquante mille francs fait à cet établissement par M. Emile-Melchior Donnet, suivant son testament olographe du 5 mai 1896.

Le produit de cette libéralité sera placé en rentes 3 o/o sur l'Etat.

ARTICLE 5.

Il n'y a pas lieu de statuer sur le legs d'une somme de dix mille francs fait par M. Emile-Melchior Donnet, suivant son testament olographe du 5 mai 1896, à l'œuvre des Dames de charité de Sisteron (B-A) qui n'est pas reconnu comme établissement d'utilité publique

ARTICLE 6.

Il est déclaré que les libéralités dont l'acceptation est autorisée par les articles 1, 2, 3 et 4 du présent décret ont le caractère de bienfaisance prévu par l'art. 19 § 2 de la loi du 25 février 1901.

ARTICLE 7.

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris le 5 décembre 1905.
signé : Emile LOUBET.

Recensement. — La date du recensement quinquennal est fixée pour toute la France au 4 mars prochain.

P.-L.-M. — Le chemin de fer électrique du *Fayet St-Gervais à Chamonix* sera maintenu en exploitation pendant tout l'hiver 1905-1906, pour le transport des voyageurs, de leurs bagages et des marchandises à grande vitesse.

Des hôtels restent ouverts à Chamonix toute l'année.

ETAT-CIVIL
du 1e au 5 Janvier 1906

NAISSANCES

Conis Laure-Berthe-Jeanne.

MARIAGE

DÉCÈS

Néant.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
pour le Concordat

Les créanciers de **Giraud** Edmond, limonadier à Sisteron, sont invités à se réunir le vingt-trois janvier mil-neuf-cent-six à dix heures du matin pour délibéré sur un concordat.

P. le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me A. SUQUET
et de Me F. THÉLÈNE
Avocats-Avoués
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
Sur Surenchère du Sixième

Il sera procédé le **mercredi 24 janvier** *mil-neuf-cent-six par devant Monsieur* **Girard** *juge à ces fins commis, à* **2** *heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal de première instance de* **Sisteron** *au palais de justice à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés situés, à* **Sisteron**.

PREMIER LOT
(1er des anciennes affiches)

Une **maison** composée d'écurie, cave au rez-de-chaussée, cuisine au premier étage, chambre à coucher au second avec grenier par dessus. Rue Poterne, à Sisteron, numéro 148, section G.

Mise à prix : **Cent vingt trois** fr.
ci..... ...**123** francs.

DEUXIEME LOT
(3e des ancienne affiches)

Une **terre** labourable complantée en amandiers sise au quartier du Château d'Entraïx ou Chantereine, d'une superficie approximative de 86 ares, 86 centiares, numéro 500 p. section A.

Mise à prix : **Neuf cent quarante** francs.
ci..... **940** francs.

La vente de ces immeubles ordonnée par jugement du tribunal de Sisteron du vingt-deux nouvembre mil-neuf-cent-cinq, a été faite le vingt décembre mil-neuf-cent-cinq. Monsieur Charles **Tourrès**, ayant pour avoué Me **Thélène**, a été déclaré adjudicataire de la maison (1er lot) et Monsieur **Bernard**, ayant pour avoué Me **Thélène**, adjudicataire de la terre labourable (2e lot). Suivant acte au greffe du vingt-trois décembre mil-neuf-cent-cinq, Monsieur **Chazal** Alciade, propriétaire à Salignac, ayant pour avoué Me **Suquet**, a surenchéri du sixième le 1e lot. Suivant acte au greffe du vingt-huit décembre mil-neuf-cent-cinq, Monsieur Joseph **Imbert**, propriétaire à Sisteron, ayant pour avoué Me **Thélène**, a déclaré surenchérir du sixième le 2e lot.

Ces deux surenchères ont été respectivement signifiées aux avoués suivant acte d'avoué à avoué des vingt-six et trente décembre mil-neuf-cent-cinq.

La revente desdits immeubles aura lieu à la requête des susnommés aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au greffe.

Sisteron, le 6 janvier 1906.

A. SUQUET,
F. THÉLÈNE

Pour tous renseignements s'adresser à MMes **Thélène** et **Suquet** avoués.

Assurance contre

Les personnes qui ont le poumons faibles s'assurent contre la maladie en faisant dre Louis Legras, qui a enc haute récompense à l'Expo de 1900. Ce merveilleux me toute aggravation, calme plus violents accès d'asthm fflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, Bd Magenta, Paris.

Succès Eternels

L'actualité donne,
Chaque jour du nouveau :
Mais le succès, **congo,**
Jamais ne t'abandonne.

Un journaliste à Victor Vaissier.

Il y a un quart de siècle. Il y a 25 ans que les Pilules Suisses purgatives, dépuratives et toniques ont été crées ! Aujourd'hui tout le monde les connait dans les campagnes les plus reculées de France et même du monde entier. Le succès qui les a accueillies à leur naissance dure encore comme au premier jour. Les millions de boites vendues en ces 25 ans, les millions d'attestations élogieuses reçues en leur faveur, prouvent les bienfaits incalculables qu'elles ont rendus, bien que leur prix soit modeste. C'est donc la preuve que c'est le purgatif idéal, efficace, commode et bon marché, que c'est en un mot, le remède **populaire**, et qu'à ce titre les Pilules Suisses méritent réellement de se trouver dans toutes les familles où la ménagère est vraiment **la fée du logis.**

A LOUER DE SUITE

VILLE DE SISTERON
BELLE ET GRANDE MAISON

située aux Quatre Coins, rue de la Saunerie, propre à tout commerce, comprenant vaste magasin, trois étages, écurie, anciennement occupée par M. Giraud, limonadier.

S'adresser à Me **Béquart** notaire à Sisteron.

CARTES DE VISITE
à partir de 1 fr. 50 le cent
à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal.*

Ancienne Maison E. Bertrand
F. HEIRIÈIS
NÉGOCIANT EN VINS ET SPIRITUEUX
SUCCESSEUR
SISTERON (BASSES-ALPES)

M. HEIRIÈIS a l'honneur d'informer le public et MM. les débitants qu'il tient à leur disposition un grand choix de Vins de table garantis naturels et arrivant directement de la propriété, **livrés à très bas prix.**

Il tient en outre, des Vins blancs secs de choix, des Champagnes Moët et Mercier, Vin d'Asti, Moscatel et Malaga d'origine, Bordeaux et Bourgogne vieux, Rhums et Tafias, Eau-de-Vie jaune et de Marc.

Liqueurs de marques, *etc., etc.*

LIMONADE et BIERE VELTEN

Grosse remise à MM. les débitants.

A LOUER DE SUITE
Hôtel des Trois Rois
Café du BEL-AIR
S'adresser au propriétaire.

ACÉDER à **LARAGNE** *après décès, un* **Fonds de Cordonnerie**, *consistant en outils, agencement et marchandises confectionnées.*

Atelier ayant 30 ans d'existence et une excellente clientèle.

S'adresser à M. **E. Peignon**, *commis greffier du tribunal, Sisteron.*

AVIS AUX DEBITANTS

A VENDRE

Un grand stock de verres : verres à liqueurs, verres à bière, verres à apéritifs, etc., etc.

S'adresser au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

A CÉDER DE SUITE

pour cessation de commerce

Très ancien magasin de mercerie, bonneterie, rubans, dentelles, passementerie, etc , etc., bien situé et possédant une nombreuse clientéle.

Occasion à saisir !

on pourrait donner des facilités pour le payement.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
UNE MAISON

située Rue Deleuze, N° 5

composée de deux chambres donnant l'une sur la rue et l'autre sur la grand Ecole avec balcon ; ensuite d'un galetas et d'une mansarde.

S'adresser à M. **Estublier**, *propriétaire à la Baume ou au bureau du Journal.*

A LOUER
JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE
VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

HUILES

M. Henri **Estublier**, marchand *d'Huiles à Sisteron, rue Saunerie*, à l'honneur d'informer le public qu'il tient les huiles pour *friture de 1re qualité*, complétement *démargarinées* et *filtrées*, ne pas confondre avec tant d'autres huiles mises en vente qui sont malsaines.

Spécialité

pour les Huiles d'Olives

Essayez, vous en jugerez ! !

Il offre également les **cafés** torréfiés extra.

ON DEMANDE
DES APPRENTIS

S'adresser chez M. **Clément**, *ferblantier, Rue Droite. Sisteron.*

ON DEMANDE

UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

Bulletin Financier

Après un début très satisfaisant, les tendances de notre place sont redevenues moins bonnes et la clôture s'effectue en recul sur nombre de valeurs. Notre 3 0|0 se montre plus faible 1 99 fr. contre 99.20 hier. L'Extérieure revient à 92.85 et les Fonds russes sont en baisse d'environ 50 centimes. Au contraire, le Turc bien traité. s'avance à 91.85.

Société générale 630. Comptoir d'Escompte 650. Chemins français calmes mais fermes.

Les obligations de ce groupe sont toujours en faveur. Notons, parmi les plus recherchées les 2 1/2 o|o Ouest à 416.75.

Le Rio est à peu près stationnaire à 1.677. Briansk 445. Sosnowice 1.252.

Mines d'or raffermies. M. Balfour a prononcé récemment un discours dans lequel il a dit que la question de la main-d'œuvre chinoise n'est pas une question de moralité. Il ne s'agit pas de savoir qui l'emportera des millionnaires ou de l'ouvrier anglais ; il s'agit de savoir si l'on veut détruire une industrie de laquelle dépend la prospérité du sud de l'Afrique.

LECTURES POUR TOUS

Un incomparable tour de force de luxe et de bon marché, voilà ce qu'ont réalisé les **Lectures pour Tous** dans le numéro exceptionnel qu'elles publient pour Noël. A côté d'articles de la plus sensationnelle actualité comme l'*Interview de M. Loubet*, ou le Président de la République retrace les souvenirs de sept années de pourvoirs et nous confie ses projets d'avenir, on trouvera dans ce numéro une attraction qui équivaut à un véritable *cadeau de Noël : six planches en couleurs* hors texte, dues aux maîtres les plus en vogue : Léandre, Albert Guillaume, Geoffroy, Vogel, Scott, Hamillon, Wallace. En donnant sans augmentation de prix, ce magnifique volume qui contient plus de 200 pages et près de 200 illustrations, la Librairie Hachette a dépassé tout ce qui avait été fait jusqu'alors en ce genre, en France aussi bien qu'à l'étranger. Voici d'ailleurs le sommaire de ce merveilleux numéro :

Le Noël des Lectures pour Tous (sonnet). — *A travers les Ruines de Calabre.* — *Une Heure chez M. Loubet*, interview du Président de la République. — *Frère-Loup*, conte par Emile Gebhart, de l'Académie Erançaise, — *Dans l'éblouissement des Richesses de l'Inde.* — *De chaque pavé sort un Camelot.* — *Le soleil d'Austerlitz.* — *Il n'y a plus de Choléra.* — *Le Pont de Souhaits*, légende en vers. — *Valse ou Boston ? :* Ce qu'on dansera cet hiver. — *L'histoire racontée par les Assiettes.* — *Disparu !* roman par Brada. — *La plus grande cuisine du Monde.* — *Tombera, tombera pas ! :* Equilibristes et Jongleurs. — *La Pierre Philosophale en* 1906, etc.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr.. — Le N° 50 centimes.

L'Almanach Hachette pour 1906

Le grand événement de la semaine est l'apparition de l'*Almanach Hachette* pour 1906. Toujours accueilli avec empressement, l'*Almanach Hachette* est à la fois l'Almanach météorologique le plus complet, et la plus utile et la plus variée des encyclopédies populaires.

Nombreux et abondamment illustrés. les articles de l'*Almanach Hachette* sont entièrement inédits et résument toutes les connaissances humaines. Ils sont accompagnés de centaines de recettes, de conseils, de statistiques et d'autres documents qui sont autant d'avantages justifiant la faveur toujours grandissante du plus intéressant des almanachs.

L'*Almanach Hachette* a réservé cette année une huitaine de pages à une étude de la Loi sur les *Accidents du travail.*

L'Histoire, la Géographie (avec 10 cartes en couleur) ; les Beaux Arts ; le Foyer ; Notre Argent ; l'Agriculture ; Les Sciences vulgarisées, etc., forment dans l'*Almanach Hachette* autant de chapitres divers dans lesquels une quantité de traités volumineux et chers sont condensés, mis ainsi à la portée de tous, et illustrés de milliers de gravures.

Des dessins humoristiques, des primes et des billets de théâtre, un vêtement complet pour homme et une charmante toilette pour dames, offerts comme prix d'un Concours facile, à la portée de tous, plus 3000 francs d'autre prix, achèvent de faire de l'*Almanach Hachette*, le livre utile par excellence ; le livre qui conseille et qui enseigne, le vade-mecum indispensable et bon marché dont le prix d'achat est largement remboursé.

GASTRITE

et toutes affections de l'Estomac, du Foie et des Reins,

* * * *

MIGRAINES

et débilité nerveuse provenant des Maux d'Estomac,

* * * *

INSOMNIES

et Palpitations du Cœur,

* * * *

CONSTIPATION,

TOUTES SONT GUÉRIES PAR

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

En vente dans toutes les pharmacies. Demandez à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille, qui a introduit en France la Tisane Américaine des Shakers, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

BIBLIOGRAPHIE

Collection E. BERNARD

Viennent de paraître dans la *Petite Collection E. Bernard* à soixante centimes, le n° 71 : *Le Drame de Tarrelade*, de F. Battanchon, et n° 72 : *Celle qu'on n'a pas*, de F. Gilles.

Le Drame de Tarrelade, le roman de François Battanchon présente des types nombreux, aux caractères parfaitement étudiés ; des scènes mouvementées où la note tragique domine mais qu'éclaircit cependant la tendresse de deux jeunes gens, séparés par la société, mais réunis par la force de l'amour.

La charmante couverture du roman de Florent Gilles : *Celle qu'on a pas* donne bien la note du livre, avec son étalage de petites femmes plus séduisantes les unes que les autres, Aussi dans ce sérail, le héros Lemeny ne se sent sent pas d'aise et va de l'une à l'autre, comme un papillon butinant les fleurs. Mais il oublie les unes et les autres pour ne se souvenir que de celle qui résiste à sa séduction et dont le désir exaspéré le conduit à la mort.

En vente, au prix de *60 centimes* dans les bibliothèques des gares, chez les principaux libraires, et chez l'éditeur E. Bernard, 1, rue de Médicis, Paris.

TOURCOING 1903 Exposition des Industries Textiles

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Le Prix de Cinq Mille francs décerné chaque année aux Lettres française par le Jury féminin de la *Vie Heureuse* ; les amusantes révélations de M. Joseph Galtier sur ce que disent les Oracles de la prochaine élection présidentielle : les grands mariages de novembre et leurs élégances ; les splendeurs des plus beaux bijoux du monde ; les exploits des meilleurs fusils de l'Aristocratie française ; la vie des femmes d'officiers dans le Sud-Algérien ; les gloires des femmes légionnaires ; l'Homme et son Image, d'après les Maîtres... lettres, actualité, monde, sports, voyages, art : tout est représenté dans le numéro de Noël de la *Vie Heureuse*. Il offre encore d'amusantes interviews de MM. Coquelin Cadet, Xavier Privas, Albert Guillaume, Léon Gandillot, etc., etc., une spirituelle saynète de Tristan Bernard, qui sera jouée cet hiver dans les salons les plus élégants. Et nous n'avons pas parlé des huit planches hors texte en couleurs, des surprises, des amusants concours offerts par la *Vie Heureuse* dans ce numéro exceptionnel qui n'est cependant vendu que 50 centimes.

Abonnements : Paris et Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

Le Sel **Cérébos** est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang.

Dépôt : Droguerie A. TURIN Sisteron

LA KABILINE

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes économes

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

ESSAYEZ-EN !

Le Paquet : **40** Centimes

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS, PARIS 1900

GRAND PRIX, St-Louis 1904

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

CONTRE LES

MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC

et les **INDIGESTIONS**

Souverain contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS

EAU de TOILETTE et DENTIFRICE antiseptique.

EXIGER du RICQLÈS

ARTICLES SPÉCIAUX Caoutchous ET Baudruche pour **USAGE INTIME**

ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0'30 ou 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — Maison Fondée en 1876.

H. CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

Franco à l'essai. — Spécimen des

MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU

G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON

livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfévrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs illustr.*

On trouve la Montre Tribaudeau à la Fabrique seulement.

Sisteron. — Imprimerie A. Turin.

Le Gérant : Pascal LIEUTIER

SPÉCIALITÉ DE CONSERVES EN BOITE

— METHODE APPERT —

TOMATES, TRUFFES, HARICOTS, ET FRUITS DIVERS

Soigneusement préparées

M. Albert **Clément** informe le public qu'on trouve chez lui un assortiment de **conserves alimentaires** de fabrication irréprochable et a des prix très réduits.

ALBERT CLEMENT, Ferblantier

SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LA REGION

Rue Droite, **SISTERON**, Basses-Alpes

L'UNIQUE PAQUETAGE ASSURANT LA CONSERVATION DES BISCUITS

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES.

EXIGEZ SUR CHAQUE PAQUET LA MA

© VILLE DE SISTERON

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

Rue Saunerie, SISTERON (*Basses-Alpes*)

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF et MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent [illegible] aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

"LA MUTUELLE UNIVERSELLE"

ASSOCIATION POPULAIRE D'ÉPARGNE ET DE CAPITALISATION

SOCIETÉ CIVILE DE PRÉVOYANCE AUTORISÉE PAR L'ETAT

Statuts enregistrés et déposés à la Préfecture des Bouches-du-Rhône

Siège social : 22, Rue de la Darse à MARSEILLE (*B-d R*)

Constitution d'un capital de **MILLE FRANCS** au maximum, fi par l'article 26 des Statuts, et obtenu en 10 à 20 ans de versements modiques variant, suivant la durée de 20 centimes à 5 cent. 1/2 par jou

DURÉE	VERSEMENTS trimestriels	DURÉE	VERSEMENTS trimestriels	DURÉE	VERSEMENTS trimestriels	DURÉE	VERSEMENTS trimestriels
10 ans	17.50	13 ans	12.50	16 ans	8.50	19 ans	5.80
11 ans	15.45	14 ans	10.80	17 ans	7.55		
12 ans	13.70	15 ans	9.60	18 ans	6.65	20 ans	5.

En cas de décès du sociétaire avant le droit au capital, les cotisations ne sont pas perdues pour la famille, le livret étant reversible sur la tête de la personne préalablement désignée à la société par le titulaire.

Avec les fonds provenant des cotisations, la société achète des *obligations à lots* ou des valeurs de tout repos qui sont uniquement déposées à la *Banque de France*.

Les titres appartiennent en commun à tous les sociétaires ; ils sont immatriculés au nom de *La* **MUTUELLE UNIVERSELLE**. La Société fonctionne sous la surveillance et le contrôle d'un Conseil permanent et d'une Commission nommée par les sociétaires.

La Direction Générale demande partout des CORRESPONDANTS MUTUALISTES

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18, — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

REPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
EMAILLAGE au Four

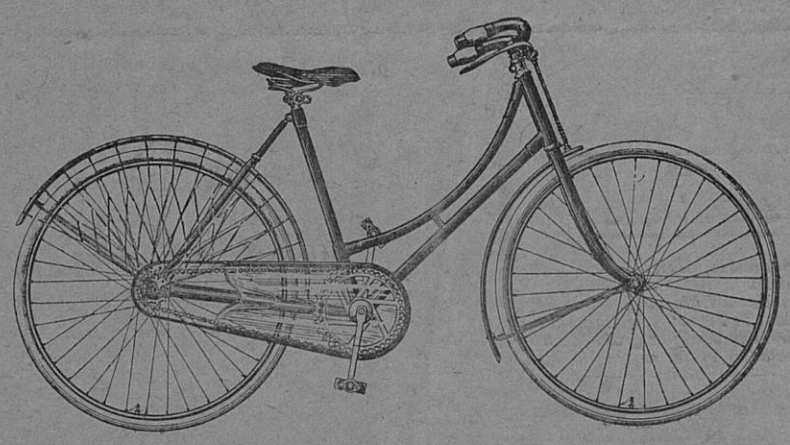

BICYCLETTE DE DAME

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 fr.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement rembourse à tout acheteur d'une bicyclette

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON